



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 10 mars 2020 à 19 h à la salle du conseil municipal dans le centre communautaire multifonctionnel situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Permettre la construction d'un bâtiment principal résidentiel à une distance minimale de 10 mètres de l'emprise de la montée de la Source, en dérogation à l'article 6.3.8 du Règlement de zonage numéro 269-05 qui stipule qu'aucun bâtiment principal ne peut être implanté à moins de 35 mètres de l'emprise de la montée de la Source.

Identification du site concerné : Lot 3 349 723 du Cadastre du Québec
3, chemin Duclos

2. Tenir pour conforme la localisation du garage détaché à une distance minimale de :
 - 11,96 mètres de la ligne avant, en dérogation à l'article 7.8.1 du Règlement de zonage numéro 269-05 qui stipule que le bâtiment complémentaire doit respecter la même marge minimale de recul avant que celle prescrite pour les bâtiments principaux, soit 15 mètres dans le cas présent;
 - 3,07 mètres de la ligne latérale sud du lot, en dérogation à l'article 7.8.2 du Règlement de zonage numéro 269-05 qui stipule qu'un bâtiment complémentaire détaché doit respecter une marge de recul latérale minimale de 8 mètres.

Identification du site concerné : Lot 4 586 544 du Cadastre du Québec
15, impasse du Crépuscule

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ordinaire du conseil du 10 mars 2020 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou consultez le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 20^e jour de février 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier